

**SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE et du GENES
CGT et SUD**

CTR DU 9 OCTOBRE 2014 EN FORMATION HSCT

MOTIONS CGT ET SUD

Organisation

Motion 5 :

La direction a annoncé le retour de la gestion des temps et des absences dans les établissements régionaux. Les élu-e-s en CTR demandent que:

- ce retour intègre l'ensemble des composantes de gestion des temps et absences,
- il soit étendu aux établissements parisiens,
- les moyens nécessaires (effectifs, formations) soient affectés aux FRHL pour assurer ce retour dans de bonnes conditions.
- l'amélioration des conditions de travail de tous les agents de la sphère RH (FRHL, FRHN, CSRH) soit une priorité.

Rapport SST

Motion 6 :

Au vu des nombreux projets immobiliers de déménagement et de réaménagement, le CTR de l'Insee demande au moment de l'avant projet :

- l'information des personnes concernées ;
- la consultation des représentants du personnel via les CT ;
- de recueillir l'avis des acteurs préventeurs ISST et MP ;
- de recueillir l'avis du CHSCT précédé d'un ou de plusieurs GT si nécessaire ;
- de mener une étude ergonomique en cas de besoin.

Motion 7 :

Le CTR demande que l'Insee rédige un mémento sur le partage des bâtiments avec d'autres administrations, qui sera porté à la connaissance des agents chargés de la mise en oeuvre des partages (chefs de service, CLS, assistant-e de prévention, logisticien-ne, informaticien-ne).

Dans ces cas de cohabitation, le CTR de l'Insee demande la mise en place de lieux de concertation et de décision associant les représentants du personnels des diverses administrations concernées, pour appréhender les sujets d'hygiène et de sécurité.

Démarche DUER-PAP

Motion 8 :

Le CTR de l'Insee rappelle que chaque DUERP-PAP doit être soumis à l'avis motivé du CHSCT compétent. Le CTR de l'Insee demande à avoir connaissance de chacun de ces avis motivés, les comptes rendus des CT de proximité ainsi que le suivi de la mise en œuvre de chaque PAP.

Au regard des documents fournis, le CTR demande la mise en place d'un plan national d'actions afin d'agir au bon niveau pour supprimer la souffrance des agents.

RSSI

Motion 9 :

Le CTR demande une présentation annuelle en CT de proximité d'un point sur la sécurité des données, dans ses dimensions matérielle et immatérielle.

Motion 10 :

Le CTR demande la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation régulières sur la sécurité des systèmes d'information à destination de l'ensemble des agents, ainsi que des formations adaptées aux agents chargés de mettre en œuvre les préconisations de sécurité (comité de direction, informatique, logistique, conseillers locaux de sécurité).

Motion 11 :

Le CTR demande la tenue d'un GT au moment de l'instruction du dossier de la mise en place de la réplication du CEI sur un autre site (3^{ème} conteneur).